

Zeitschrift:	Revue vaudoise de généalogie et d'histoire des familles
Herausgeber:	Cercle vaudois de généalogie
Band:	34 (2021)
Artikel:	Suzanne Necker, sa famille, son hospice : ascension et place d'une femme dans la société des Lumières (fin du XVIIIe siècle)
Autor:	Favre, Madline
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1085115

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Suzanne Necker, sa famille, son hospice. Ascension et place d'une femme dans la société des Lumières (fin du XVIII^e siècle)

Madline Favre

Introduction

Suzanne Necker est généralement connue en tant qu'épouse de Jacques Necker, le ministre des Finances de Louis XVI, et en tant que mère de Germaine de Staël, l'illustre femme de Lettres. Elle-même a ainsi longtemps été négligée par les travaux historiques. En effet, exception faite du célèbre salon littéraire des Necker, toutes ses autres activités ont progressivement été gommées par le temps. La plus importante d'entre elles, et qui lui a valu une large reconnaissance à l'époque, est la création d'un hospice de charité¹. Cet hospice existe encore de nos jours et il porte le nom d'*hôpital Necker*. Toutefois, rares sont celles et ceux qui savent aujourd'hui que c'est à une femme vaudoise que cet établissement de renommée internationale doit son nom. De plus, la fondation de cet hospice était en soi une entreprise qui sortait de l'ordinaire puisqu'il s'agissait surtout de mener une expérience dans le cadre de la réforme des hôpitaux entreprise par son époux Jacques Necker. Suzanne Necker joue donc un rôle officiel dans la création puis l'exploitation de l'hospice, ce qui lui permettra de s'afficher sur la scène publique.

Quelles raisons ont conduit une protestante vaudoise à prendre la direction d'un hospice de charité à Paris? Pour



Figure 1. Suzanne Necker en 1782, quelques années après l'ouverture de son hospice.

Portrait de Mme Necker par Joseph-Siffred Duplessis, Huile sur toile, 1782, Château de Coppet. © Château de Coppet / Fondation Othenin d'Haussonville pour le rayonnement de l'esprit de Coppet.

¹ Sur l'hospice de charité voir : FAVRE, Madline, *Suzanne Necker et son hospice de Charité*, Genève : Slatkine, 2018.

répondre à cette question, nous explorerons les diverses influences familiales qui ont mené Suzanne Necker sur le chemin de la charité et de la santé publique. Pour ce faire nous interrogerons tour à tour les relations qu'elle entretient avec les différents membres de sa famille : ses parents, son époux et sa fille.

Une jeunesse brisée par le deuil et la pauvreté

Suzanne Curchod naît à Crassier le 2 juin 1737. Elle est la fille d'un pasteur calviniste, Louis-Antoine Curchod, et d'une réfugiée huguenote, Magdeleine d'Albert de Nasse. Son père, le pasteur de Crassier, descend d'une longue lignée d'hommes de culte. Il s'applique à donner à sa fille une éducation très exigeante, comprenant la connaissance des sciences : la physique, la géométrie, la médecine, l'hygiène et l'apprentissage du latin et du grec. Cette éducation très complète qui est habituellement plutôt réservée aux garçons est exceptionnelle pour l'époque, même si on la retrouve plus fréquemment dans les milieux protestants que catholiques².

Suzanne Necker née Curchod a souvent été considérée par les historiennes et historiens comme étant fille unique. Pourtant, selon une découverte récente, il semble qu'elle ait eu un grand frère. En effet, dans l'arbre généalogique de la famille Curchod, il est indiqué qu'un certain Pierre Jacob naît sept ans avant Suzanne, le 7 juin 1730, et qu'il décède le 24 avril 1746 à l'âge de 15 ans³. Suzanne aurait donc eu un grand frère durant les neuf premières années de sa vie, mais elle n'en fait aucune mention dans sa correspondance. Nous ne saurons peut-être jamais avec

certitude si cette éducation poussée et digne d'un garçon a pu être en lien avec la perte de ce premier fils pour le pasteur vaudois et à quel point ce décès a pu marquer l'enfance de Suzanne Necker ; nous pouvons néanmoins reconnaître ce que cette éducation lui apportera plus tard.

Suzanne Necker se fait remarquer grâce à son éducation, elle est notamment surnommée « Belle Hypatie »⁴ par Voltaire (qui séjourne entre Genève et le Pays de Vaud dès 1754), elle fréquente la société de Lausanne et joue un rôle de premier ordre dans plusieurs sociétés littéraires, comme la *Société des Eaux ou de la Poudrière* et la *Société du Printemps*⁵. Cette vie sociale s'interrompt abruptement en 1761 suite à la mort brutale de son père qui laisse la mère et la fille dans une grande détresse financière. La pension qu'elles reçoivent de l'État de Berne ne leur suffisant pas à vivre, la jeune femme est obligée d'enseigner. Seulement trois ans après la mort de son père, elle perd également sa mère.

Ce décès maternel a des conséquences majeures sur la vie de l'orpheline. D'une part, sa santé se dégrade, comme elle l'explique plus tard à son amie Henriette Reverdin : « *Je suis très persuadée que la mort de ma mère a altéré ma santé d'une manière irréparable* »⁶ ou encore, comme l'exprime son médecin Théodore Tronchin : « *La douleur profonde [...] que lui causa la perte d'une respectable mère qu'elle aimoit au-delà de toute expression, fut l'époque du dérangement de sa santé. Les nuits mêmes se passaient à la pleurer et les momens que la nature destine au sommeil étaient employés à la regretter.* »⁷. D'autre part, un grand

² DUBEAU, Catherine et PARADIS, Swan, « La belle Hypatie et le Pline français : science, amitié et religion dans la correspondance de Suzanne Necker et Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon », in LAMAITRE-PROVOST, Solange et OUELLET, Esther (dir.), *Sciences et Littérature, actes du VII^e colloque Jeunes chercheurs du CIERL*, Paris : Hermann, 2013, p. 155-187.

³ Un grand merci à Léonard Burnand pour cette information inédite et à Marion Curchod pour l'accès au livre généalogique de sa famille.

⁴ Hypatie ([355-370]-415) philosophe, astronome et mathématicienne grecque d'Alexandrie.

⁵ CORBAZ, André, *Madame Necker: humble Vaudoise et grande Dame*, Lausanne : Payot, 1945, p. 26.

⁶ Bibliothèque de Genève (BGE par la suite). Ms Suppl. 717, f. 28^r, Lettre de Suzanne Necker à Henriette Reverdin, 25 juin 1768.

⁷ Théodore Tronchin, cité dans HAUSSENVILLE, Gabriel-Paul-Othenin d', *Le salon de Madame Necker, d'après des documents tirés des archives de Coppet*, Genève : Slatkine Reprints, 1970 (1882!), t. II, p. 287.

sentiment de culpabilité semble se développer en elle, comme elle l'affirme :

« Oh ! ma mère, toi dont l'âme pure et sensible erre sans doute autour de moi, image chérie, sans cesse présente à mon cœur désolé [...] je cherche à te rappeler [sic] dans l'illusion du sommeil, je crois te voir, je te parle ; mon âme s'épanche dans ton sein [...] ne rejette pas ton enfant, il a été coupable envers toi, mais combien peu de temps et que de larmes, que de tendresse, que de sentiments, que de transports ont racheté ces instants d'humeur ! [...] mon caractère s'était altéré, je n'ai pas cessé un instant de t'adorer [...]. Dix-sept ans de remords dévorants n'ont-ils pas expié mes fautes ? Vois ces larmes que je répands par torrents, reçois ton enfant, ne l'éloigne pas de toi, il implore ta pitié [...] »⁸

Dans ses écrits, Suzanne Necker fait régulièrement référence à la perte de sa mère, à laquelle elle impute son profond sens du devoir et la volonté qui anime son activité charitable. Dans une lettre de 1767 adressée à Mme Reverdil, elle rapporte que : « *Quand [elle] ne fai[t] pas assez [elle] croi[t] entendre l'ame de [sa] chère mère qui se plaint de [sa] negligence.* »⁹. Trois ans plus tard, elle renchérit, en expliquant les exigences qu'elle s'inflige au nom de la mémoire de sa défunte mère : « *Voyez ce que la mémoire de ma chère mère peut exiger de moi et ordonnez ensuite ; il ny à [sic] rien que je ne sois capable de faire par l'idée de mon devoir ; et par le sentiment que ma douleur nourrit sans cesse.* »¹⁰

Mme Necker s'adonne donc à toutes sortes d'activités charitables dans l'optique de contenter ou de faire honneur à la mémoire de sa chère mère. Si l'on en croit les mots de Susanne Necker, son activité au sein d'un hospice de charité pourrait lui permettre d'enfin surmonter le deuil maternel. Aussi, il semble que toutes les mentions à des sentiments de remords concernant sa mère disparaissent de sa correspondance après la création de l'hospice. Faut-il y déceler l'achèvement de ce long travail de deuil ?

Pour conclure, l'éducation très poussée donnée à Susanne Necker par son père, qui comprend notamment les sciences et la médecine permettra à la future femme de ministre de véritablement prendre en main l'hospice expérimental en le dotant des dernières théories médicales de l'époque. Nous avons également pu voir que sa confrontation précoce avec la mort (celle de son frère à 9 ans, puis de son père lorsqu'elle est âgée de seulement 23 ans et finalement sa mère à 26 ans) a porté atteinte à sa santé physique et mentale, mais l'a également plongée dans la précarité. Cette expérience rend son action charitable au service des pauvres malades de Paris d'autant plus personnelle, l'ayant, dans une certaine mesure, vécu elle-même¹¹, et semble véritablement agir comme moteur de cette action au regard de ses réflexions sur la mort de sa mère.

L'évidente influence religieuse de cette éducation calviniste qui marque profondément Suzanne Necker n'est pas traitée dans ce chapitre, car c'est essentiellement à travers son action charitable et l'éducation de sa propre fille que nous saisirons, plus tard, l'importance de celle-ci.

⁸ Suzanne Necker, citée dans DUBEAU, Catherine, *La lettre et la mère : roman familial et écriture de la passion chez Suzanne Necker et Germaine de Staél*, Québec : Presses de l'Université de Laval ; Paris : Hermann, 2013, p. 59. Nous soulignons.

⁹ BGE, Ms. Suppl. 717, f. 18r^o, Lettre de Suzanne Necker à Henriette Reverdil du 9 mars [1767], citée dans DUBEAU, Catherine, *La lettre et la mère, op. cit.*, p. 63.

¹⁰ BGE, Ms. Suppl. 717, f. 53r^o, Lettre de Suzanne Necker à Henriette Reverdil de septembre 1770, citée dans *Idem*.

¹¹ Jacques Necker le rappelle en introduction de la publication *post mortem* des manuscrits de son épouse : « *Cependant Mme Necker avoit eu sa part des traverses de la vie ; elle avoit connu, jusques à l'âge de vingt-quatre ans, toutes les privations qui naissent du manque absolu de fortune.* » NECKER, Jacques, « *Observations de l'éuteur* », in NECKER, Suzanne, *Mélanges extraits des manuscrits de Mme Necker*, Paris : C. Pougens, 1798, vol. 1, f. xi.

L'épouse active d'un couple uni

Après la mort de sa mère, Suzanne Curchod est engagée auprès d'une veuve en tant que préceptrice par l'intermédiaire de son ami le pasteur Moulton. C'est à Genève qu'elle rencontre Mme de Vermenoux et décide de la suivre à Paris. Un jeune banquier genevois, Jacques Necker, fait alors sa cour à la veuve et attend sa réponse. Cette dernière, n'étant pas vraiment intéressée, décline l'offre du Genevois. Ce dernier se tourne alors vers la jeune Vaudoise, qui accepte quant à elle rapidement sa proposition de mariage.

Jacques Necker¹² naît en 1732 à Genève et part à Paris dès ses 16 ans pour débuter une carrière de banquier. De simple commis à associé alors qu'il est à peine âgé de 24 ans, il gravit les échelons et se trouve déjà bien placé lors de son mariage en 1764. L'année suivante, le couple crée son fameux salon¹³ fréquenté par certains des plus grands esprits des Lumières: Duclos, Diderot, Tronchin, Buffon, Suard, Marmontel, Thomas... et, en 1766, naît Germaine, leur unique fille.

Les Necker forment un duo soudé. Pour reprendre les mots de l'historien André Corbaz: « *Ce couple présent[e] l'image rare d'une union qui [est] l'unité même* »¹⁴. Cette complémentarité et cette dévotion mutuelle sont bien connues des contemporains du couple: ceux-ci considèrent tous que l'activité de salonnière de l'épouse est avant tout une manière de soutenir la carrière de son mari, comme l'explique Marmontel:

« *Ce n'était point pour nous, ce n'était point pour elle qu'elle se donnait tous ces soins: c'était pour son mari.*



Figure 2. La famille Necker représentée dans le fameux salon. *Lecture de Paul et Virginie dans les salons de Madame Necker*, gravure sur bois d'après Philippoteaux, dans *A Popular History of France from the Earliest Times*, Boston, [1880], vol. VI.

¹² Sur Jacques Necker voir BURNAND, Léonard, *Necker et l'opinion publique*, Paris: Honoré Champion, 2004 ou encore DIESBACH, Ghislain de, *Necker ou la faillite de la vertu*, Paris: Librairie académique Perrin, 1978.

¹³ Sur le salon voir LILTI, Antoine, « Mondanité et politique: le salon Necker », *Cahiers stéliens*, n° 57, 2006, p. 185-200 ou encore HAUSSONVILLE, Gabriel-Paul-Othenin d', *Le salon de Madame Necker*, op. cit.

¹⁴ CORBAZ, André, *Madame Necker: humble Vaudoise et grande Dame*, op. cit., p. 60.

Nous le faire connaître, lui concilier nos esprits, faire parler avec lui dans le monde et commencer sa renommée, tel fut le principal objet de la fondation de sa société littéraire. »¹⁵

Ces efforts ne sont pas vains puisqu'ils favorisent l'accès de Jacques Necker à la cour en tant que ministre de la République de Genève en 1768, soit trois ans après l'ouverture du salon. En 1777, il obtient la prestigieuse fonction de directeur général des finances, après avoir été directeur du Trésor royal depuis 1776.¹⁶

Suzanne Necker assume également la correspondance familiale de son époux, elle gère les finances domestiques¹⁷ et épaulé son mari dans ses charges de ministre. Elle prend en effet en charge toutes les affaires relatives à la charité, comme nous allons le voir.

Les Necker n'incarnent pas seulement un partenariat réussi sur le plan des affaires publiques, ils forment aussi visiblement un couple heureux, comme l'illustre ce petit mot du mari à sa femme :

« [...] Ah, si le plus tendre amour peut faire ton bonheur, tu as, mille fois plus que jamais, tout ce que tu peux désirer. Adieu, ma petite moutone, tu liras ce billet demain matin dans ton lit et tu auras la bonté de penser à moi plusieurs fois avant de le quitter. »¹⁸

Cet amour persiste au-delà de la mort, puisque dans son testament, Madame Necker décrit non seulement précisément les manipulations à faire subir à son corps ainsi que le lieu dans lequel elle souhaite reposer, mais

elle impose également tout un cérémonial à son époux au nom de leur affection commune¹⁹.

« Je vais te donner des ordres, en comptant sur l'empire de mon amour pour toi, j'exige que tu les suives. Ces instructions sur ma dépouille et ma sépulture me tiennent tellement à cœur que la crainte de la moindre négligence m'occupe douloureusement. Tu dois employer, pour ton amie qui vit encore dans ses restes, une partie de la vie qui te reste. Je t'ordonne donc de vivre pour obéir à ton Dieu, et de vivre et de te soigner pour remplir mes intentions. »²⁰

Elle enjoint ainsi Jacques Necker à régulièrement contempler son cadavre baignant dans une cuve au fond du jardin (lui seul ayant une clé du tombeau à l'exception d'un gardien chargé de renouveler le liquide et de disposer tous les jeudis, sur le bord de la cuve, une des lettres qu'elle a rédigées avant sa mort). Jacques Necker la rejoints dix ans plus tard dans la mort, et le couple est immergé ensemble dans ce bain qui les unit encore aujourd'hui, dans un tombeau au fond du jardin de leur demeure de Coppet.

Le tombeau sera rouvert en 1817, lorsque leur fille, Germaine de Staël, demandera à s'y faire également enterrer, en transformant le caveau conjugal en caveau familial. Mais avant d'aborder la question du rôle de mère de Suzanne Necker, penchons-nous sur l'implication que sa relation conjugale a pu avoir sur l'action charitable de la Vaudoise.

¹⁵ MARMONTEL, *Mémoires*, cité dans LILTI, Antoine, « Mondanité et politique : le salon Necker », *art. cit.*, p. 188.

¹⁶ DIESBACH, Ghislain de, *Necker ou la faillite de la vertu, op. cit.*, 1978.

¹⁷ DUBEAU, Catherine, *La lettre et la mère, op. cit.*, p. 104.

¹⁸ Lettre de Jacques Necker à Suzanne Necker, [31 décembre 1781], citée dans ANDLAU, Béatrix d', *Jeunesse de Madame de Staél, de 1766 à 1786 : avec des documents inédits*, Genève : Librairie Droz, 1970, p. 14-15.

¹⁹ Sur Suzanne Necker et sa préparation à la mort voir DUBEAU, Catherine, « Retour sur le projet d'embaumement de Suzanne Necker », in BURNAND, Léonard et GENAND, Stéphanie (dir.), *Le Groupe de Coppet et la mort*, Genève : Slatkine, 2021 (coll. Travaux et recherches de l'Institut Benjamin Constant, n° 18), p. 203-245. et BAECQUE, Antoine de, « Madame Necker, ou la poésie du cadavre », in GRASSET, Bernard (dir.), *La gloire et l'effroi. Sept morts sous la Terreur*, Paris : 1997, p. 217-251.

²⁰ Le testament de Madame Necker cité dans BAECQUE, Antoine de, « Madame Necker, ou la poésie du cadavre », *art. cit.*, p. 217-251.



Figure 3. Suzanne Necker représentée dans son hospice lors de la visite des malades, accompagnée de son époux, Jacques Necker, de la sœur Cassegrain ainsi que du curé Jean Faydit de Terrasac.
«Présentation d'un malade à Mme Necker», huile sur toile, 1780 ©Musée de l'assistance publique – Hôpitaux de Paris. N° inv. AP 206.

C'est en tant qu'épouse de Jacques Necker, alors ministre des Finances, qu'elle peut véritablement s'investir pour l'amélioration des conditions sanitaires des pauvres et malades de Paris. En 1778, Jacques Necker est en effet désigné par le roi pour mettre en place une réforme des hôpitaux et c'est dans ce cadre qu'il charge son épouse d'encadrer le projet de la fondation d'un hospice expérimental. Ce projet doit servir à démontrer qu'il est possible d'accorder un lit à chaque malade, sans dépenses exagérées²¹, comme elle l'explique dans une lettre à son amie vaudoise, Mme Reverdin :

*« Notre Hôtel-Dieu de Paris est le théâtre du malheur et de la douleur, les malades y sont jusqu'à huit dans un même lit. M. Necker s'occupe de réformer ce désordre, mais pour en venir à bout, il faut prouver qu'on peut soigner les pauvres dans un lit seul, à moindres frais que l'Hôtel-Dieu. Je m'en suis chargée... »*²²

Le ministre Necker considère que l'élaboration d'un modèle constitue le meilleur moyen de convaincre le roi de l'efficacité des mesures qu'il projette de mettre en place.

C'est sur les fonds de la caisse royale que la fondation et la gestion de l'établissement sont financées²³ et un subside annuel de 42 000 livres leur est dédié²⁴. Il est dès lors évident puisque le projet est public que l'administratrice d'une telle entreprise ne pourra pas rester dans l'ombre. D'ailleurs, comme il s'agit d'une expérience, celle-ci doit publier chaque année les comptes de l'établissement ainsi que ses résultats. En 1780, Mme Necker fait ainsi paraître sous son nom *Hospice de charité : institution, règles et usages*

*de cette maison*²⁵, opération qui se poursuit ensuite avec les parutions annuelles des *Comptes rendus de l'Hospice de charité*.

La complémentarité des époux Necker se ressent également dans leurs publications respectives, comme le résume le fameux encyclopédiste Diderot dans sa lettre du 1^{er} mars 1781, faisant suite à la réception de la publication de l'administratrice de l'hospice :

« J'ai désiré l'Hospice afin de le joindre au Compte rendu et de renfermer dans un même volume les deux ouvrages les plus intéressants que j'ais jamais lus et que je puisse jamais lire. J'ai vu dans l'un la justice, la vérité, le courage, la dignité, la raison, le génie, employer toutes leurs forces pour réprimer la tyrannie des hommes puissants, et dans l'autre la bienfaisance et la pitié tendre leurs mains secourables à la partie de l'espèce humaine la plus à plaindre, les malades indigents. »

*Le Compte rendu apprend aux souverains à se préparer un règne glorieux, et à leurs ministres à justifier aux peuples leur gestion. L'Hospice enseigne leurs devoirs à tous les fondateurs et directeurs d'hôpitaux, grandes leçons qui resteront longtemps infructueuses ; mais ceux qui les ont données marcheront sur la terre au milieu de l'admiration et des éloges de leurs contemporains, et n'en mériteront pas moins, de leur vivant ou après leur mort, un monument commun où l'on nous montrera l'un instruisant les maîtres du monde, et l'autre relevant le pauvre abattu. Voilà, Madame, ce que je pense, avec tous les citoyens honnêtes, de ces deux productions. »*²⁶

²¹ HAUSSENVILLE, Gabriel-Paul-Othenin d', *Le salon de Madame Necker*, *op. cit.*, tome II, p. 151.

²² Lettre de Mme Necker à Mme Reverdin, citée dans BAECQUE, Antoine de, « Madame Necker, ou la poésie du cadavre », *art. cit.*, p. 225.

²³ HAUSSENVILLE, Gabriel-Paul-Othenin d', *Le salon de Madame Necker*, *op. cit.*, tome II, p. 151.

²⁴ LALLEMAND, Léon, *La Révolution et les pauvres*, Paris : Alphonse Picard et fils, 1898, p. 18.

²⁵ NECKER, Suzanne, *Hospice de charité : institution, règles et usages de cette maison*, Paris : Imprimerie royale, 1780.

²⁶ Lettre de Diderot à Mme Necker du 1^{er} mars 1781, in DIDEROT, Denis, *Correspondance générale*, ROTH, Georges et VARLOOT, Jean (éd.), Paris : Les Éditions de Minuit, 1970, t. XV, p. 206-207. Nous soulignons.

Mme Necker est rapidement assimilée à une sorte de « ministre de la Charité ». Elle reçoit des demandes de conseil de la part d'une multitude de personnes intéressées par la gestion des hospices de Paris et même de province. Ces demandes arrivent même en dehors des périodes de mandat de son époux, indiquant à quel point son expertise est reconnue. Le plus grand témoignage de ce travail d'équipe est directement émis par Jacques Necker, dans son fameux *Compte-rendu au roi*, dans lequel il remercie sa femme sans pourtant la nommer.

« En retracant à VOTRE MAJESTÉ une partie des dispositions qu'Elle a prescrites, qu'il me sois permis, SIRE, d'indiquer, sans la nommer, une personne douée des plus rares vertus, & qui m'a tant aidé à remplir les vues de VOTRE MAJESTÉ; & tandis qu'au milieu des vanités des grandes places, ce nom ne vous a jamais été prononcé, il est juste que vous sachiez, SIRE, qu'il est connu & souvent invoqué dans les asyles les plus obscurs de l'humanité souffrante. Sans doute il est précieux pour un Ministre des Finances d'avoir pu trouver dans la compagnie de sa vie, un secours pour tant de détails de bienfaisance & de charité qui échappent à son attention & à ses forces; entraîné par le tourbillon immense des affaires générales, obligé souvent de sacrifier la sensibilité de l'homme privé, aux devoirs de l'homme public, il doit se trouver heureux que les plaintes particulières de la pauvreté & de la misère, puissent aboutir près de lui à une personne éclairée qui partage le sentiment de ses devoirs. »²⁷

C'est donc à travers son statut d'épouse et de par la nature de cette relation conjugale très complémentaire que Suzanne Necker pourra véritablement accéder aux fonctions de « ministre de la Charité » et œuvrer publiquement par l'exploitation de cet établissement précurseur.

²⁷ NECKER, Jacques, *Compte rendu au roi*, BURNAND, Léonard (éd.), Genève: Slatkine reprints, 2005 [1^{re} éd. 1781]. Nous soulignons.

Une mère très investie

« Ce sera la dernière lettre que j'aurai l'honneur de vous adresser avant que j'aille doublé mon être, ou pour mieux dire avant que j'aille mis au jour un nouveau cœur pour vous aimer, je sens que mon enfant doit avoir les sentiments de sa mère. »²⁸

Voici comment Suzanne Necker envisage sa maternité: un « doublement de son être ». Elle décide de se charger elle-même de l'éducation de sa fille et n'engage qu'une femme de chambre pour l'aider dans cette tâche. Il est intéressant de noter qu'elle prend tout de même garde à ce que cette femme de chambre soit protestante. De son point de vue, une catholique ne serait en effet pas recevable pour remplir ce rôle, risquant d'incarner une *bigoterie* inhérente à sa confession²⁹. Cette précaution nous rappelle que la religion est au centre de l'attention de Suzanne Necker et qu'elle désire ainsi transmettre ses valeurs et sa morale protestantes à sa fille, même en vivant en terre catholique.

Nous avons vu qu'enfant, elle a bénéficié d'une éducation très complète par l'intermédiaire de son père, incluant même des matières habituellement réservées aux garçons. Elle reproduit naturellement ce modèle éducatif avec sa fille, comme elle l'explique à son amie Mme de Brenles : « *Mon mari et ma fille se portent à merveille, j'élève cette dernière non comme Sophie, mais comme Emile.* »³⁰ L'éducation est primordiale pour la Vaudoise

²⁸ Lettre de Suzanne Necker à Mme de Brenles, avril 1766, citée dans GOLOWKIN, Féodor, *Lettres diverses, recueillies en Suisse*, Paris: J. J. Paschoud, 1821, p. 290-291.

²⁹ Lettre de Suzanne Necker à Mme Reverdin, octobre 1767, citée dans DUBEAU, Catherine, *La lettre et la mère, op. cit.*, p. 139-140.

³⁰ En référence à l'ouvrage de Rousseau, *Emile ou De l'éducation*, Paris: Duschesne, 1762. Un traité d'éducation dont les quatre premiers livres traitent de l'éducation des garçons à travers l'exemple d'Emile et le cinquième traite de l'éducation, ou plutôt du manque d'éducation, des filles à travers l'exemple de Sophie éduquée pour devenir la femme d'Emile. Lettre de Suzanne Necker à Mme de Brenles, 12 décembre 1768, citée dans GOLOWKIN, Féodor, *Lettres diverses, recueillies en Suisse, op. cit.*, p. 359-360.

et c'est là que réside selon elle la différence entre homme et femme : « *Si je plaidais la cause des femmes, je commençerois par prouver que les hommes ne peuvent attribuer à la différence des organes la supériorité de leurs talens, et qu'il faut l'attribuer nécessairement à l'éducation.* »³¹ Si elle veut bien concéder des divergences d'intérêts et d'aptitudes entre les sexes, la fonction plus sociale et relationnelle des femmes ou encore leur devoir de vivre pour autrui tout en reniant leur amour-propre, elle refuse d'accepter de les laisser dans l'ignorance³². Elle s'applique donc à offrir la meilleure instruction possible à sa fille et pour ce faire, profite de la tenue de son salon pour parfaire l'éducation de cette dernière au contact des plus grands esprits de son époque. Ainsi, la jeune Germaine échange avec les invités du salon, écoute des conversations très élevées pour son âge et assiste aux différentes pièces de théâtre et lectures.

Bien sûr, tout cela participe à l'éducation de la future Madame de Staël, mais selon Sonja Boon, il existerait une autre raison qui a poussé la salonnière à exposer sa fille au monde. L'historienne y lit un désir de « *transformer l'espace mondain en lieu d'exhibition d'une harmonie domestique fondée sur les valeurs protestantes* »³³. Ainsi, Suzanne Necker offre l'exemple d'une famille unie dans la foi calviniste en plein cœur d'un Paris catholique.

Comme nous l'avons vu, la religion est primordiale pour cette fille de pasteur et elle tente de transmettre ses valeurs et son rapport au devoir à sa fille, comme l'explique d'ailleurs Catherine Rilliet-Huber, l'amie d'enfance de Germaine de Staël : « *Le devoir était pour elle une*

religion qui se mêlait à tous ses sentiments et qui donnait à son amour maternel plus de rectitude que d'abandon. »³⁴

Cette idée d'une religion exercée dans le devoir et par conséquent dans l'action est le moteur de vie de Suzanne Necker, comme elle l'explique elle-même dans ses écrits personnels :

*« Dieu m'a donné vingt-quatre heures à dépenser par jour; voici le journal qui doit en régler l'emploi, car je n'ai qu'un seul but: celui de plaire au plus parfait de tous les êtres et de remplir la tâche qu'il m'a donnée. Dieu sera le mobile et la fin de toutes mes actions, la pensée dominante vers laquelle je les dirigerai toutes; mais il n'exige pas de moi de trop longues contemplations. Je suis un domestique fidèle sans cesse occupé des intérêts de mon maître, mais qui n'ose m'entretenir longtemps avec lui, sentant bien qu'il est trop élevé au-dessus de moi par ses perfections pour n'être pas importuné de mon verbiage. Je donnerai donc dix minutes le soir à implorer sa protection, et vingt minutes le matin à lui représenter l'emploi de mon temps du jour précédent, et à renouveler mes résolutions pour le suivant, afin que son idée me soit présente dans toute la journée. »*³⁵

La foi de Suzanne Necker agit donc comme un moteur qui la pousse à intervenir et à aider son prochain. Elle insiste surtout sur le fait qu'il est plus important d'agir que de simplement réfléchir ou contempler Dieu. L'action envers les nécessiteux est donc son seul devoir de croyante et elle le réalise notamment à travers ses projets pour les hôpitaux et les prisons³⁶.

³¹ Necker, Suzanne, *Nouveau mélanges extraits des manuscrits de Mme Necker*, Paris: C. Poujens, 1801, vol. 1, p. 76.

³² DUBEAU, Catherine, *La lettre et la mère, op. cit.*, p. 141.

³³ BOON, Sonja, « *Mothering in the Salon* », *The Life of Madame Necker: Sin, Redemption and the Parisian Salon*, London: Pickering & Chatto, 2011, p. 83-87.

³⁴ RILLIET-HUBER, Catherine, « Notes sur l'enfance de Mme de Staël », in *Les premiers Cahiers staéliens (1930-1939). La décennie fondatrice*, Paris: Société des études staéliennes, 2009, p. 64-65.

³⁵ NECKER, Suzanne, *Journal de la dépense de mon temps*, cité dans HAUSSENVILLE, Gabriel-Paul-Othenin d', *Le salon de Madame Necker, op. cit.*, t. II, p. 5. Nous soulignons.

³⁶ Elle s'investit également à l'amélioration des prisons en fondant une infirmerie à la prison de la Conciergerie et en donnant l'idée d'employer des religieuses à la garde des prisonnières.

La petite Germaine est élevée dans cette idée et voit concrètement sa mère s'investir selon les valeurs qu'elle tient à lui transmettre. Plus tard, Germaine de Staël n'hésite d'ailleurs pas à reconnaître le travail de sa mère :

«L'on ne peut se faire une idée de l'état dans lequel monsieur et madame Necker trouvèrent les prisons et les hôpitaux de Paris. Je nomme madame Necker à cette occasion, parce qu'elle a consacré tout son temps, pendant le ministère de son mari, à l'amélioration des établissements de bienfaisance, et qu'à cet égard les changements les plus remarquables furent opérés par elle.»³⁷

Ces valeurs de bienfaisance et ce sens du devoir se retrouvent naturellement chez Germaine de Staël qui ne les met certes pas concrètement en application, mais qui les diffuse abondamment dans ses écrits, comme le démontre Geneviève Lafrance dans sa thèse³⁸ où elle décrit Mme de Staël comme «accusée de "philanthropie romanesque du dix-huitième siècle" [elle] se présente en fidèle défenseur de valeurs (la générosité, la bienfaisance) qu'une époque heureuse, mais révolue, lui avait inculquées.»³⁹

Finalement, la fille poursuit son propre chemin et ses opinions divergent de celles de sa mère sur plusieurs points. Elle ne deviendra ainsi pas son «double», au plus grand regret de cette dernière. Germaine de Staël saura notamment s'autoriser la carrière littéraire dont Suzanne Necker rêvait et qu'elle avait sacrifiée à son époux, comme sa fille l'explique dans son *Journal*:

³⁷ STAËL, Germaine de, «Considérations sur les principaux événements de la Révolution française», in *Oeuvres complètes de Madame de Staël-Holstein. Oeuvres posthumes de Madame la baronne de Staël-Holstein, précédées d'une notice sur son caractère et ses écrits*, Firmin-Didot: Paris, 1871, t. III, p. 72.

³⁸ LAFRANCE, Geneviève, *Bienfaisance et Révolution. L'imaginaire du don chez Isabelle de Charrière, Gabriel Sénac de Meilhan, Joseph Fiévé et Germaine de Staël*, thèse, Universités de Montréal et de Paris IV Sorbonne, octobre 2007.

³⁹ *Ibid.*, p. 254.

«Si maman avait écrit, je suis persuadée qu'elle aurait acquis une très grande réputation d'esprit; mais mon père ne peut pas souffrir une femme auteur et, depuis quatre jours seulement qu'il me voit écrire son portrait, l'inquiétude lui prend déjà et m'appellerait [sic] dans ses plaisanteries: "Monsieur de Saint-Ecritoire." Il veut me mettre en garde contre cette faiblesse d'amour-propre. Maman avoit fort le goût de composer, elle le lui a sacrifié.»⁴⁰

Germaine de Staël sera ainsi publiquement reconnue pour ses nombreux romans, fictions, essais, etc. Mais si sa mère n'apparaît pas sur la scène publique pour ses qualités littéraires, elle y figure tout de même grâce à son implication dans son hospice, en mettant en avant les mêmes valeurs que celles qu'elle transmettra ensuite à sa fille.

Dans ce qui précède, ce n'est pas tant l'influence de sa fille sur son activité qui nous a intéressée, mais plutôt comment leur relation filiale révèle les valeurs morales et religieuses clés qui animent Suzanne Necker et conduisent ses actions.

Ainsi, nous avons pu observer que l'importance d'une éducation ambitieuse et pensée à l'égal de celle des garçons – même si les champs d'application sont ensuite très restreints pour les femmes – est centrale pour la Vaudoise. Suzanne Necker ne considère pas que son sacrifice d'une carrière littéraire et son cantonnement à la sphère privée constituent une raison de ne pas éduquer sa fille comme elle l'a elle-même été⁴¹. Nous constatons également l'effort qu'elle déploie pour transmettre ses valeurs protestantes, à la fois en prêtant attention à la confession du personnel de maison, en cherchant à projeter l'image d'une bonne famille calviniste et en appliquant de son mieux dans la pratique la bienfaisance.

⁴⁰ STAËL, Germaine de, «Mon journal», BALAYÉ, Simone (éd.), *Cahiers staëliens*, n° 28, 1980 [1^{re} éd. 1785], p. 66-67.

⁴¹ DUBEAU, Catherine, *La lettre et la mère, op. cit.*, p. 364.

En analysant cette éducation, nous comprenons donc l'importance et la sincérité des valeurs qui la poussent à prendre en charge sa mission pour les pauvres malades qu'accueille son hospice.

La «ministre de la Charité», une femme sur la scène publique

Pour Suzanne Necker, selon les normes de son temps, la femme doit restreindre son action à la sphère privée, mais elle y voit tout de même une exception puisqu'elle écrit dans son journal : « *Une femme ne doit se mêler d'aucune affaire que relativement la bienfaisance: voilà son existence en public.* »⁴² La bienfaisance est par conséquent la seule raison justifiable qui peut, selon elle, pousser une femme à faire son apparition sur la scène publique. Nous pouvons dès lors affirmer que le projet d'hospice donne à Mme Necker la légitimité de sortir de la sphère privée et lui permet ainsi d'exercer publiquement des fonctions officielles.

Dans son article *Performing the Woman of Sensibility: Suzanne Necker and the Hospice de Charité*⁴³, la chercheuse Sonja Boon a travaillé sur la question de l'accès à une fonction officielle de Suzanne Necker. Elle y postule que l'apparente féminité de Mme Necker n'est en réalité qu'une « mascarade » visant à atteindre la scène publique, alors interdite aux femmes⁴⁴.

En effet, si l'on résume schématiquement la pensée de plusieurs auteurs de l'époque (Rousseau, Diderot et Thomas par exemple), au siècle des Lumières, les femmes sont réduites à n'agir que dans le cadre domestique et

n'ont ainsi pas leur place dans la vie publique⁴⁵. Selon eux, l'idéal féminin est une femme faible, sensible, timide et modeste. Suzanne Necker penserait, selon Boon, pourtant que ces caractéristiques sont souvent utilisées au service de l'assujettissement des femmes et comme des raisons de les exclure de la sphère publique et du pouvoir⁴⁶. Dans son cas, elle réussit à les transformer en qualités pour mener à bien son projet.

Suzanne Necker parvient bel et bien à œuvrer légitimement dans la vie publique, mais uniquement grâce à ses qualités domestiques propres à la sphère privée – tenue de la maison, petite comptabilité, organisation de l'emploi du temps⁴⁷, soin aux malades, etc. Aussi, le projet de l'hospice rassemble adroïtement les éléments essentiels du prétendu caractère féminin des Lumières, à savoir, les vertus chrétiennes telles que la charité, la bonté et l'empathie. Il semble par conséquent offrir le lieu idéal pour afficher les prouesses domestiques de Mme Necker en public⁴⁸. Ces compétences et qualités typiquement féminines sont dès lors considérées comme une force qui permet son accession à la sphère publique.

Ce sont donc des qualités domestiques que Suzanne Necker met en œuvre dans ce projet d'hospice. Sainte-Beuve l'exprime parfaitement dans sa description de Mme Necker : « *Le premier ministère de son mari, ou, comme elle disait moins familièrement, de son ami, lui fournit l'occasion de développer et de pratiquer en grand ses vertus.* »⁴⁹ Nous pouvons supposer qu'en parlant de vertus, Sainte-Beuve fait allusion aux vertus féminines

⁴² NECKER, Suzanne, *Mélanges*, op. cit., t. III, p. 331.

⁴³ BOON, Sonja, « Performing the Woman of Sensibility: Suzanne Curchod Necker and the Hospice de Charité », *Journal for Eighteen-Century Studies*, n° 2, 2009, vol. 32, p. 235-254.

⁴⁴ Ibid., p. 238.

⁴⁵ Ibid.

⁴⁶ Ibid., p. 236.

⁴⁷ Concernant le sens de l'organisation de Suzanne Necker, voir FAVRE, Madline, Suzanne Necker et son hospice de Charité, op. cit., p. 54-57.

⁴⁸ BOON, Sonja, « Performing the Woman of Sensibility: Suzanne Curchod Necker and the Hospice de Charité », art. cit., p. 238.

⁴⁹ SAINTE-BEUVÉ, Charles-Augustin, « Madame Necker (16 juin 1851) », in *Causières du lundi*. Paris : Garnier frères, 1853, t. IV, p. 194.

et qu'en utilisant l'expression « les pratiquant en grand », c'est à la scène publique qu'il fait référence.

Mais comment cette visibilité de Madame Necker sur la scène publique a-t-elle été perçue par ses contemporains ?

Si l'on s'intéresse aux retours que la Vaudoise reçoit sur son activité à l'hospice et surtout à ceux qui suivent la publication des comptes liés à cette expérience, il apparaît clairement que ce sont surtout sa bonté, sa bienfaisance et sa modestie qui sont louées. En effet, dans sa correspondance avec les familiers de son salon littéraire (Thomas, Buffon ou encore Diderot) tous insistent sur sa vertu et la bonté de son action, mais personne ne la complimente sur les qualités scientifiques et médicales de son projet, qui sont pourtant indéniables⁵⁰.

Suzanne Necker est néanmoins élevée au même rang que son époux par ces mêmes salonniers, comme l'écrit Thomas : « Jamais on n'a vu chez aucune nation l'exemple de deux personnes qui aient servi aussi généreusement l'État et le peuple »⁵¹ ou encore Diderot qui, comme nous l'avons vu, encense les publications du couple, le considère comme formant un tout.

En dehors de ces familiers du salon, Suzanne Necker est progressivement perçue par ses contemporains comme une « ministre de la Charité »⁵². C'est en effet elle qui « centralisait les requêtes de tous les solliciteurs – simples particuliers, curés, admirateurs – faisait accorder des subventions, intervenait auprès des congrégations féminines afin d'obtenir le détachement de religieuses pour desser-

vir bureaux et fondations. »⁵³ C'est donc grâce à une qualité considérée comme typiquement féminine – la charité – et ses prouesses domestiques de gestionnaire que Suzanne Necker parvient à gagner l'estime de son époux, qui peut grâce à elle se décharger de certaines de ses fonctions de ministre.

Nous la voyons également apparaître dans plusieurs représentations iconographiques, notamment au sein de gravures élogieuses au côté de son époux – le couple représenté encore une fois comme une équipe charitable. La célébrité dont bénéficie Suzanne Necker s'accompagne cependant également d'un revers de médaille, que nous retrouvons exprimé dans diverses caricatures ou pamphlets. Comme l'explique l'historien Léonard Burnand, l'accès à la scène publique de Mme Necker pose aussi des problèmes et l'étude des médias générés dans ce cadre permet de mieux identifier ce qui dérange dans l'action de Suzanne Necker. L'historien signale une brochure datant de 1790 (*Le petit alphabet de la cour*) qui affirme que le ministre Necker serait une créature hermaphrodite⁵⁴. Il apparaît donc clairement que l'idée qu'une épouse puisse exercer une quelconque influence sur son mari déplaît à certains. Jacques Necker affiche en effet publiquement l'implication de sa femme dans son projet en la mentionnant clairement dans son *Compte-rendu au roi*⁵⁵. Suzanne Necker n'agit pas à travers une simple influence dans l'activité de son mari, puisqu'elle prend en charge elle-même le projet d'hospice, ce qui ne manque pas d'alimenter la mauvaise presse. Nous trouvons également des pamphlets et caricatures dont elle est l'unique sujet, et qui s'attaquent à sa confession, sa tenue de l'hospice ou encore à son statut d'étrangère.

⁵⁰ Pour un aperçu plus complet des témoignages de reconnaissance de son travail voir le tableau dans FAVRE, Madline, *Suzanne Necker et son hospice de Charité*, op. cit., p. 66-67.

⁵¹ Lettre de Thomas à Mme Necker du 15 septembre 1781, in *Oeuvres complètes de Thomas. Précédées d'une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur par M. Saint-Surin*, Paris : Chez Verdière, 1825, t. VI, p. 262.

⁵² DUPRAT, Catherine, « Pour l'amour de l'humanité », *le temps des philanthropes : la philanthropie parisienne, des Lumières à la monarchie de Juillet*, Paris : Éditions du C.T.H.S., 1993, t. I, p. 44.

⁵³ *Idem.*

⁵⁴ BURNAND, Léonard, *Les Pamphlets contre Necker. Médias et imaginaire politique au XVIII^e siècle*, Paris : Classiques Garnier, 2009, p. 142.

⁵⁵ Voir l'extrait donné en page 56.

D'un autre côté, des gravures très élogieuses la dépeignent également seule, témoignant ainsi de la renommée et la reconnaissance qu'elle acquiert grâce à son travail pour l'hospice de charité. Une gravure de 1781 intitulée « La Bienfaisance » illustre particulièrement bien ces éloges (voir figure 4). Elle y est représentée sous les traits allégoriques de la « bienfaisance » accueillant dans son établissement – dont on voit l'inscription au sommet de l'image – un pauvre homme, que la figure de la « misère » lui révèle. Il est surtout intéressant de souligner la présence et le rôle du Zéphyr, la personnification du vent (légendé « Un Zéphir en chasse la contagion »), puisque Mme Necker met notamment en place des théories aéristes très novatrices en faisant attention à la circulation de l'air et en isolant les patients⁵⁶. Cette gravure illustre ainsi la reconnaissance du caractère scientifique et médical de son travail.

Une centaine d'années plus tard, force est de constater avec la gravure « Visite de Mme Necker à l'hospice de charité » (voir figure 5) que l'ambiance est différente. Tous les aspects novateurs et scientifiques de son projet sont oubliés : l'endroit est sale, désorganisé et plusieurs patients sont installés par lit. La posture de Madame Necker est également toute autre : d'une femme forte, bras tendu, torse haut et dans l'action elle devient une femme frêle, mains jointes, qui semble simplement s'apitoyer sur le sort des malheureux, impuissante et passive. Le contraste est frappant et il illustre bien le processus d'oubli et de mise à l'écart par l'histoire de l'action de Suzanne Necker, seuls les aspects relatifs aux clichés féminins [faiblesse, sensibilité et charité] ayant été retenus.



Figure 4. Représentation de Suzanne Necker à l'entrée de son hospice en 1781.
Antoine Borel, *La Bienfaisance*, estampe, 1781, Paris, BnF, coll. Hennin 9857. © Bibliothèque nationale de France, département des estampes.

⁵⁶ Pour les aspects purement médicaux et scientifiques du projet voir : HANNIN, Valérie, « La fondation de l'hospice de charité : une expérience médicale au temps du rationalisme expérimental », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1984, t. XXXI, p. 116-130.



Figure 5. Représentation de Suzanne Necker dans son hospice pour illustrer un livre d'histoire.
Visite de Mme Necker à l'hospice de charité, gravure sur bois d'après Philippoteaux, dans *A Popular History of France from the Earliest Times*, Boston, [1880], vol. VI.

Conclusion

L'intérêt porté à l'entourage familial de Suzanne Necker nous a permis de véritablement éclairer les raisons qui la poussent à prendre en charge l'hospice de charité. Nous avons ainsi pu dégager l'influence de ses parents en mettant en lumière à la fois l'éducation exigeante de son père qui lui assure de bonnes bases en médecine et une grande ferveur religieuse, mais aussi les profonds deuils qui ont

marqué toute sa jeunesse, à commencer par celui de son frère dans l'enfance, puis ceux de ses deux parents. Ces décès lui infligent également une vie de pauvreté, ont dégradé sa santé et la poussent fortement à agir dans le domaine de la bienfaisance, comme elle l'explique elle-même lorsqu'elle mentionne la mort de sa mère.

Sa relation avec son époux témoigne d'une union fusionnelle qui lui permet de véritablement travailler en

équipe auprès du ministre et de pouvoir ainsi exercer à grande échelle sa volonté d'action charitable tout en prenant une part active dans la réforme des hôpitaux.

Finalement, en étudiant son rôle de mère et comment elle choisit d'éduquer sa fille, nous pouvons aisément comprendre quelles sont les valeurs importantes à ses yeux et qu'elle tente de transmettre à son enfant. Ainsi, une éducation très poussée et des valeurs protestantes de devoir dans l'action de bienfaisance se retrouvent chez la future femme de lettres Madame de Staël. Cette dernière suivra néanmoins son propre chemin et s'autorisera la carrière littéraire que sa mère Suzanne Necker a quant à elle sacrifiée.

Mère et fille sont publiquement reconnues par leurs contemporains, la première pour son action publique dans la réforme des hôpitaux et son salon et la seconde pour son œuvre littéraire et ses implications politiques. La postérité ne les traitera pourtant pas de la même manière.

Si la mère arrive à se hisser sur la scène publique à travers l'exercice de ses vertus féminines et domestiques à large échelle, il s'agit d'un accès hors norme dont la postérité s'effacera petit à petit. La fille à la célèbre carrière littéraire et son père survivront eux à l'usure du temps. Et pourtant, cette « singulière famille » comme la nomme l'historien Bredin⁵⁷ reprenant l'expression même de Jacques Necker (*« Singulière famille que la nôtre »*) était bien connue à l'époque et vue comme inséparable ainsi que le montre cette citation de Napoléon Bonaparte *« Tous trois à genoux, en constante adoration les uns des autres »*⁵⁸. Pourtant, l'action charitable de Suzanne Necker s'efface peu à peu et la postérité ne conservera qu'une image très froide et compassée de la salonnier, image que l'historiographie récente s'applique désormais à réviser afin de lui rendre son importance et dessiner les nuances d'un caractère plus complexe.

Madline Favre

⁵⁷ BREDIN, Jean-Denis, *Une singulière famille. Jacques Necker, Suzanne Necker et Germaine de Staël*, Paris : Fayard, 1999, p. 13.

⁵⁸ Napoléon Bonaparte et Germaine de Staël sont en conflit, elle est même forcée à l'exil par l'Empereur. Citation de LAS CASES, Emmanuel de, qui rédige les mémoires de Napoléon Bonaparte dans l'ouvrage, *Mémorial de Sainte-Hélène*, cité par BREDIN, Jean-Denis, *Une singulière famille*, op. cit., p. 13.

Madline Favre est née en 1993 à Martigny, et a obtenu sa maîtrise ès lettres en histoire et géographie et spécialisation en histoire du livre et édition critique des sources à l'Université de Lausanne en août 2018. Son travail de mémoire sur Suzanne Necker et son hospice de charité, réalisé sous la direction de Léonard Burnand, a été publié chez Slatkine, dans la collection des *Travaux et recherches de l'Institut Benjamin Constant* en novembre 2018. Elle a ensuite travaillé à l'édition critique des articles de Benjamin Constant dans le cadre des *Œuvres complètes de Benjamin Constant* entrepris par l'Institut. En août 2019, elle est engagée comme assistante diplômée en histoire moderne à l'Université de Lausanne pour débuter une thèse de doctorat portant sur l'histoire de la santé en Valais au XVIII^e siècle sous la direction de Sandro Guzzi-Heeb. Dans une approche d'histoire sociale et culturelle, ses recherches visent à mieux comprendre comment les populations rurales et alpines géraient leur santé en interrogeant les interactions entre médecine et religion.